



CANADA
QUÉBEC – MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER

ST-LUDGER, 1er OCTOBRE 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Ludger tenue le mardi 30 septembre 2025 à 19 h, à la salle du conseil sise au 181, rue Principale, à laquelle sont présents les conseillers(ères), Frédéric Destrijker, Carole Duplessis, Solange Fillion, Sylvain Gagnon, Roger Nadeau et Geneviève Maheux, qui forment quorum sous la présidence de monsieur Denis Poulin, maire.

Monsieur Bernard Roy, directeur général et greffier-trésorier, est présent et assume le secrétariat.

DESIGNATION DES MEMBRES SIEGEANT AU COMITE DE DEMOLITION

Résolution 2025-10-286

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Ludger adoptait le 11 avril 2023, par voie de résolution 2023-04-122, le règlement 2023-250 relatif à la démolition d'immeubles dont l'objectif est de contrôler les travaux de démolition complète ou partielle des immeubles dans un contexte de rareté des logements, de protéger un bâtiment pouvant constituer un bien culturel ou représenter une valeur patrimoniale, de même que d'encadrer et d'ordonner la réutilisation du sol dégagé à la suite d'une démolition complète ou partielle de l'immeuble ;

ATTENDU QUE le règlement 2023-250 prévoit la constitution d'un comité de démolition qui a pour fonction d'autoriser les demandes de démolition et d'exercer tout autre pouvoir que lui confère le président désigné du comité ;

ATTENDU QUE conformément à l'article 3.3 du règlement 2023-250 le conseil doit nommer trois membres du conseil, dont un·e qui est désigné comme président·e du comité de démolition ;

ATTENDU QUE le mandat des personnes nommées est de deux années ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Geneviève Maheux

APPUYÉ PAR : madame Carole Duplessis

ET RÉSOLU

- De nommer à titre de membre du comité de démolition :
 - o Monsieur Frédéric Destrijker
 - o Madame Solange Fillion
 - o Monsieur Sylvain Gagnon, qui agira à titre de président

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseiller·ère·s

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 1er octobre 2025

Bernard Roy, directeur général et greffier-trésorier